

élevés par César et l'Eglise n'aura de ministres que parmi ceux dont l'esprit et le cœur auront été façonnés par les esclaves des palais impériaux. Malheur aux Pontifes s'ils osent se rappeler qu'un évêque n'est pas un préfet de l'empire ! On les traduira devant les tribunaux : mieux encore, on les jettera dans les prisons où, confondus avec les voleurs et les assassins, ils apprendront à mieux apprécier les bienfaits d'une civilisation renouvelée de Néron ou de Julien l'Apostat.

Fallait-il tant de révolutions accomplies au nom de la *sainte liberté* pour en venir à ne plus connaître d'autre Dieu que l'Etat ? Le progrès social acclamé comme la gloire des temps modernes devait-il atteindre son apogée dans cet abaissement des intelligences et des volontés devant la force brutale ?

La philosophie n'a point d'enseignement plus propre à faire apprécier à leur juste valeur certaines théories sur les libertés modernes. Les Libéraux de tous les pays, Français, Anglais, Italiens, Américains, votent des couronnes au chancelier Bismark parceque, tout en foulant aux pieds les libertés de l'individu et de la famille, il satisfait à leurs animosités contre l'Eglise. Comment les Suisses Libéraux et Protestants peuvent-ils, eux les tenants du libre examen, se faire les émules du César Allemand dans les persécutions qu'ils font souffrir aux Catholiques de leur pays ?

N'y a-t-il en tout cela qu'une haine aveugle de la vérité ; haine assez aveugle pour ne point voir que les lois de Berlin et les vexations de Berne et Genève

sont la négation de cette liberté qu'on prétend adorer ? Ou bien, la politique suivie en Prusse et imitée en Suisse, à l'égard de l'Eglise Catholique, peut-elle s'expliquer *logiquement* d'après les principes mêmes du Protestantisme et du Libéralisme ?

Notre *Jeune Lecteur* qui, sans le savoir peut-être, s'occupe beaucoup de philosophie de l'histoire, nous a fait cette question. Nous verrons s'il y a moyen de satisfaire sa légitime, mais interminable curiosité.

LETRE DE GUILLAUME A LORD RUSSELL.

L'empereur Guillaume a écrit une lettre à Lord John Russell pour le remercier du *meeting* protestant organisé à Londres par le vieux fanatique anglais. On sait que ce *meeting* a manqué. Mais l'Empereur n'en est pas moins reconnaissant de l'intention. Nous reproduisons cette lettre parcequ'elle confirme ce que nous avons dit des projets et des prétentions du nouvel empire. Nos lecteurs feront aisément justice des assertions du très-vieil empereur. On remarquera la "lutte engagée depuis des siècles" ; "le pouvoir (de l'Eglise) incompatible avec la liberté &c &c.

Cher lord Russell,

J'ai reçu votre lettre du 28 janvier, ainsi que les résolutions y jointes adoptées à l'assemblée de Londres, et le rapport de mon ambassadeur sur les délibérations de ce *meeting*.

Je vous remercie de cette communication, et vous remercie surtout des sentiments de votre bon vouloir personnel que vous m'y exprimez. Le devoir m'incombe d'être le guide de mon peuple dans la lutte engagée depuis des siècles par les empereurs d'Allemagne contre un pouvoir dont la domination n'a, dans aucun pays du monde, été jugée compatible avec la liberté et le bien-être des nations ; pouvoir qui, s'il

était victorieux de nos jours, mettrait en péril non-seulement en Allemagne, mais partout ailleurs, les bienfaits de la Réforme, la liberté de conscience et l'autorité de la loi.

J'accepte la bataille qui m'est ainsi imposée dans l'exercice de mes devoirs de roi, avec une ferme confiance en Dieu dans l'appui duquel nous comptons pour la victoire ; mais nous l'acceptons aussi en ayant égard aux croyances d'autrui et avec cette circonspection évangélique que mes ancêtres et prédécesseurs ont gravée dans les lois et dans l'administration de mes Etats.

Les dernières mesures prises par mon gouvernement n'ont, en aucune façon, porté atteinte à l'Eglise Romaine ou au libre exercice de sa religion de la part des adeptes. Ces mesures assurent seulement à l'indépendance de la législation du pays quelques-unes des garanties dont jouissent depuis longtemps d'autres contrées, et que possédait anciennement la Prusse sans que l'Eglise romaine les ait tenues pour incompatibles avec le libre exercice de son culte.

J'étais persuadé, et je me réjouis de la preuve que m'en fournit votre lettre, que les sympathies du peuple anglais ne me feraient pas défaut dans cette lutte, de ce peuple d'Angleterre avec lequel mon peuple et ma maison royale ont des liens d'attache intime, en raison du souvenir de tant de luttes honorables soutenues en commun depuis l'époque de Guillaume d'Orange.

Je vous prie de communiquer cette lettre et d'offrir mes remerciements aux personnes qui ont signé les résolutions.

Bien sincèrement votre, etc.

GUILLAUME.  
Berlin, 18 Février.

#### LA CROIX ANGELIQUE

On lit dans les *Annales Catholiques* :

Plusieurs de nos lecteurs ignorent peut-être ce qu'on entend par la *Croix angélique*. Cette Croix est ainsi appelée parcequ'elle a été imaginée par saint Thomas d'Aquin, lorsqu'il se trouvait à Agnani.

On remarquera qu'en partant de la lettre C, qui est au centre de la croix, on lit en remontant, les mots : *Cruce mihi certa salus*, la Croix est mon salut assuré ; en descendant, les mots : *Cruce est quam semper adoro*, c'est la Croix que j'adore toujours : en allant à la droite, les mots : *Cruce Domini mecum*, la Croix du Seigneur est avec moi ; en allant à gauche, les mots :